



Ordonnance veterinaire payante

Par Catouu

Bonjour

J'aimerais savoir si mon vétérinaire a le droit de me faire payer une ordonnance pour que je puisse aller en pharmacie ?
Sachant qu'il peut me vendre le médicament mais plus cher.
Cordialement

Par TUT03

Bonjour

si votre animal est malade et qu'il a besoin d'un traitement, pour établir la prescription, il a besoin d'une consultation, payante, à laquelle le vétérinaire peut ajouter et facturer des soins, des examens et autres actes, payants qui le peuvent éventuellement le conduire à prescrire des médicaments

il faut distinguer si ce sont des médicaments en vente libre, tels que certains vermifuges par exemple, alors les médicaments sont en vente libre au comptoir du vétérinaire en dehors de toute consultation

soit ce son des médicaments "sur prescription médicale", le vétérinaire peut alors soit vous facturer la consultation + les médicaments, soit vous facturer la consultation seule qui a conduit à cette prescription qu'il vous remet afin d'acheter les médicaments là où bon vous semble

Par Catouu

Merci d'avoir répondu mais ça ne répons pas ma question

Est ce légal que mon vétérinaire me fasse payer 10 euros une ordonnance ?

Mon York est suivi chez eux depuis 2 ans.

J'ai commandé un médicament chez eux sans ordonnance car habituellement je le prends la bas

Mais la, comme je le voulais plus rapidement à cause des actualités du moment sur la penurie de carburant (crainte que ça n'arrive pas à temps)j'ai demandé une ordonnance pour le commander à ma pharmacie

Ils m'ont facturé 10 euros l'ordonnance en me disant que je pouvais commandé ailleurs mais que comme le médicament est en vente chez c'est 10 euros l'ordonnance.

Est-ce legal?

Par yapasdequoi

Il n'y a pas d'obligation d'acte gratuit chez les vétérinaires pour un renouvellement d'ordonnance.

10 euros ce n'est pas cher pour une consultation....

Et si ce médicament est délivré sans ordonnance, vous auriez pu aller directement à la pharmacie l'acheter.

Bref le vétérinaire se protège des concurrences locales, c'est la loi du marché.

Par Catouu

Pour faire plus simple

Est ce légal de me facturer l'ordonnance 10 euros ?

Par yapasdequoi

Les tarifs des vétérinaires sont libres.